



Faire face à la tempête : Se préparer aux catastrophes naturelles à la ferme

Signature : Association canadienne de sécurité agricole

Les agriculteurs ne savent que trop bien à quel point les imprévus peuvent survenir rapidement.

Et l'un des principaux responsables des défis inattendus à la ferme est Dame Nature.

Avec une zone géographique aussi étendue et des terrains aussi variés, il n'est pas surprenant que le Canada soit souvent victime de catastrophes naturelles, telles que des ouragans, des inondations, des incendies de forêt, des sécheresses et des tornades. Bien que les conditions météorologiques extrêmes soient souvent considérées comme faisant partie de l'identité canadienne, la gravité et la fréquence de ces événements sont exacerbées par le changement climatique.

Il suffit de regarder la saison des feux de forêt de 2023 en Colombie-Britannique. Alors que la province occidentale connaît généralement [une moyenne de 1 600 incendies de forêt par an](#), entre avril et octobre 2023, la Colombie-Britannique a connu [2 245 feux de forêt qui ont brûlé environ 2,8 millions d'hectares](#) de terres. Avec environ 386 alertes d'évacuation, il s'agit de la saison d'incendies de forêt la plus destructrice de la province à ce jour.

Alors, que peuvent faire les producteurs pour se préparer aux catastrophes naturelles? Bien que nous ne puissions pas toujours prédire ce que Dame Nature nous réserve, nous pouvons planifier des mesures pour affronter la tempête de manière efficace.

Préparation aux situations d'urgence à la ferme

Chaque producteur doit comprendre les risques possibles de catastrophes dans sa communauté. Que votre région ait ou non connu récemment des conditions météorologiques extrêmes, il est essentiel de planifier et de se préparer à l'arrivée de ces événements, car ils peuvent survenir avec peu d'avertissement.

Lorsque que vous connaissez les risques possibles, la meilleure façon de préparer votre exploitation aux pires scénarios liés aux conditions météorologiques extrêmes



- Équipement d'urgence en cas de panne de courant, comme des lampes de poche, des lampes frontales, des piles et une radio portable;
- Du matériel pour manipuler les animaux (par exemple, des licols, des couvertures, des coupe-boulons).

Votre plan d'urgence doit être facilement accessible et tous les employés doivent savoir où le trouver, mais vous devez également en avoir une copie sauvegardée hors site ou sur un service de stockage en ligne.

N'oubliez pas qu'un plan d'urgence n'est efficace que si les personnes sont informées à l'avance du plan et de leurs responsabilités. C'est pourquoi les exercices sont essentiels pour une intervention efficace en cas d'urgence et devraient être organisés quelques fois dans l'année pour tester les procédures et les itinéraires d'évacuation.

Les conditions météorologiques extrêmes peuvent être imprévisibles. C'est pourquoi l'élaboration d'un plan d'intervention d'urgence n'est pas seulement une bonne idée, c'est aussi un élément essentiel pour que chaque exploitation agricole puisse faire face aux situations d'urgence. Qu'il s'agisse d'une tempête hivernale, d'un ouragan, d'un feu de forêt ou d'une inondation, la mise en place d'un plan solide contribuera à assurer la sécurité de tous les membres de l'exploitation.

Pour plus d'informations sur la santé et la sécurité agricoles, veuillez consulter le site semaineseuriteagricole.ca.

Au sujet de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole

L'ACSA souligne l'importance de la sécurité dans les exploitations agricoles canadiennes et encourage les conversations sur la santé et la sécurité agricoles chaque année dans le cadre de la SCSMA, qui a lieu au cours de la troisième semaine de mars. Les commanditaires de la SCSMA pour 2025 sont le CN, la Canadian Canola Growers Association et Syngenta Canada.

Au sujet de l'Association canadienne de sécurité agricole

L'Association canadienne de sécurité agricole est un organisme national sans but lucratif consacré à l'amélioration de la santé et sécurité des agriculteurs et de leurs



familles et leurs travailleurs. L'ACSA est financée en partie par le Gouvernement du Canada dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, une initiative fédérale, provinciale et territoriale. Pour plus d'informations, consultez le site www.casa-acsa.ca, retrouvez-nous sur Facebook ou LinkedIn, ou suivez-nous sur X @planfarmsafety.